



**PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION  
D'UNE DEMANDE DE  
PRESTATION DE COMPENSATION DE HANDICAP**  
*Pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans*

- ▶ La fiche d'identification.
- ▶ Demande de prestation de compensation du handicap dûment complétée et signée par le demandeur ou son représentant.
- ▶ Copie du dernier avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus de l'année 2007.
- ▶ Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) ou du livret de famille et éventuellement du titre de séjour ou de résident.
- ▶ Relevé d'identité bancaire ou postale au nom de la personne handicapée ou de ses parents (si la demande concerne un enfant) ou photocopie du jugement de tutelle si versement à un tiers.
- ▶ Certificat médical.
- ▶ Le cas échéant : devis de l'aménagement du logement ou du véhicule.
- ▶ Le projet de vie.
- ▶ Pour les aides techniques (prothèses, fauteuil...) joindre la prise en charge sécurité sociale et mutuelle (éventuellement).
- ▶ Joindre toutes factures et/ou devis nécessaires à l'étude de votre dossier.
- ▶ L'attestation certifiant qu'une aide financière a ou n'a pas été sollicitée auprès d'un organisme (AGEFIPH, mutuelle, association diverses...)